

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201805042-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 10/07/2018**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 07/05/2018**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Cerfs d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201805042/1/1	CF/18/A6/CH/1/2	Cerf	Muscle	Femelle	>2ans	17/04/18	-8°C	Non
201805042/2/1	CF/18/A6/NF/1/2	Cerf	Foie	Mâle	>2ans	24/04/18	-8°C	Non
201805042/3/1	CF/18/A6/NI/1/2	Cerf	Muscle	Mâle	>2ans	24/04/18	-8°C	Non
201805042/4/1	CF/18/B2a/BE/1/1	Cerf	Foie	Femelle	>2ans	17/04/18	-8°C	Non
201805042/5/1	CF/18/B2b/1/1	Cerf	Foie	Femelle	>2ans	17/04/18	-8°C	Non
201805042/6/1	CF/18/B3a/B3b/B2c/1/3	Cerf	Muscle	Mâle	>2ans	17/04/18	-8°C	Non

Echantillon : 201805042/1/1

CF/18/A6/CH/1/2

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Amphénicol (2018/ST041) selon VM-AAMP01 Date d'analyse: 19/06/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-AAMP01) n'a été détectée

Echantillon : 201805042/2/1

CF/18/A6/NF/1/2

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Nitrofuranes (2018/ST041) selon VM-ANFM01 Date d'analyse: 19/06/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-ANFM01) n'a été détectée

Echantillon : 201805042/3/1

CF/18/A6/NI/1/2

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Nitroimidazoles (2018/ST041) selon VM-ANDZ01 Date d'analyse: 19/06/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-ANDZ01) n'a été détectée

Echantillon : 201805042/4/1

CF/18/B2a/BE/1/1

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Anthelminthiques (2018/ST041) selon VM-EAMC01 Date d'analyse: 19/06/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-EAMC01) n'a été détectée.

Echantillon : 201805042/5/1

CF/18/B2b/1/1

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Anti coccidiens (2018/ST041) selon VM ACOC04 Date d'analyse: 19/06/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM - ACOC04) n'a été détectée

Echantillon : 201805042/6/1

CF/18/B3a/B3b/B2c/1/3

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Pesticides multi résidus (2018/ST041) GC-MS selon PS-MRGV02 Date d'analyse: 19/06/18	Les molécules ci-dessous mentionnées ont été détectées ou n'ont pas été recherchées. Aucune des autres molécules recherchées (selon la liste PS - MRGV02) n'a été détectée
Fipronil Date d'analyse: 19/06/18	Non recherché
XMC Date d'analyse: 19/06/18	Non recherché

Les analyses portant la mention 2018/ST041 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
RAPPORT D'ANALYSE n° RA201805044-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 01/06/2018**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 07/05/2018**Commémoratifs :** PSPC 2018 : cerfs d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201805044/1/1	CF/18/B3c/Pb/Cd/1/2 0	Cerf	Muscle	Femelle	> 2 ans	24/04/18	-8°C	Non
201805044/2/1	CF/18/B3c/Pb/Cd/2/2 0	Cerf	Muscle	Mâle	> 2 ans	24/04/18	-8°C	Non

Echantillon : 201805044/1/1

CF/18/B3c/Pb/Cd/1/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
 - Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
 - La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 29/05/18	<= 0.005	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 29/05/18	<= 0.02	0,01	0,02

Echantillon : 201805044/2/1

CF/18/B3c/Pb/Cd/2/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
 - Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
 - La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 29/05/18	<= 0.005	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 29/05/18	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie


Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC


Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201805045-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 18/05/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 07/05/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 : cerf d'élevage.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201805045/1/1	CF/18/B1/SU/1/14	Cerf	Muscle	Mâle	>2ans	24/04/18	-8°C	Non
201805045/2/1	CF/18/B1/SU/2/14	Cerf	Muscle	Mâle	>2ans	24/04/18	-8°C	Non

Echantillon : 201805045/1/1

CF/18/B1/SU/1/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
 - Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
 - La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/18	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/18	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/18	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/18	<= 25	25	-

Echantillon : 201805045/2/1

CF/18/B1/SU/2/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
 - Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
 - La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/18	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/18	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/18	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/18	<= 25	25	-

Le responsable technique

Jackie H0RVATH - secteur chimie


Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC


Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
RAPPORT D'ANALYSE n° RA201805056-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 12/06/2018

Nom et adresse du prescripteur :

 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 09/05/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Cerf d'élevage.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201805056/1/1	CF/18/B1/AN/1/20	Cerf	Muscle	Femelle	> 2 ans	17/04/18	-8°C	Non
201805056/2/1	CF/18/B1/AN/2/20	Cerf	Muscle	Mâle	> 2 ans	24/04/18	-8°C	Non
201805056/3/1	CF/18/B1/AN/3/20	Cerf	Muscle	Mâle	> 2 ans	24/04/18	-8°C	Non

Echantillon : 201805056/1/1

CF/18/B1/AN/1/20

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 09/05/18	Absence

Echantillon : 201805056/2/1

CF/18/B1/AN/2/20

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 09/05/18	Absence

Echantillon : 201805056/3/1

CF/18/B1/AN/3/20

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 09/05/18	Absence

Le responsable technique
Aurélié TOULANGUI - Secteur Hygiène



Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201805082-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 20/07/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 15/05/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Cerf d'élevage.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201805082/1/1	CF/18/A5/1/2	Cerf	Foie	Mâle	+ 2 ans	24/04/18	-8°C	Non
201805082/2/1	CF/18/A5/2/2	Cerf	Foie	Femelle	+ 2 ans	24/04/18	-8°C	Non

Echantillon : 201805082/1/1

CF/18/A5/1/2

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Beta agonistes (2018/ST019) par LC/MS/MS Date d'analyse: 08/06/18	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée - Echantillon conforme

Echantillon : 201805082/2/1

CF/18/A5/2/2

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Beta agonistes (2018/ST019) par LC/MS/MS Date d'analyse: 08/06/18	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée - Echantillon conforme

Les analyses portant la mention 2018/ST019 ont été sous-traitées à: LABERCA

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie

Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201805161-001

Résultats partiels du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 07/06/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 29/05/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Cerf d'élevage.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201805161/1/1	CF/18/B1/SU/3/14	Cerf	Muscle	Mâle	>2ans	23/05/18	-5°C	Non

Echantillon : 201805161/1/1

CF/18/B1/SU/3/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 05/06/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 05/06/18	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 05/06/18	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 05/06/18	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 05/06/18	<= 25	25	-

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie

Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201805161-002

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 07/06/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 29/05/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Cerf d'élevage.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201805161/2/1	CF/18/B2a/AV /1/5	Cerf	Foie	Mâle	>2ans	23/05/18	-5°C	Non

Echantillon : 201805161/2/1

CF/18/B2a/AV /1/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Avermectines HPLC - LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 30/05/18	Aucune des 6 molécules recherchées n'a été détectée	
Abamectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 30/05/18	<= 10	10
Doramectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 30/05/18	<= 10	10
Emamectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 30/05/18	<= 10	10
Eprinomectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 30/05/18	<= 10	10
Ivermectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 30/05/18	<= 10	10
Moxidectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 30/05/18	<= 10	10

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201805162-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 21/06/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 29/05/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Cerf d'élevage.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201805162/1/1	CF/18/B3c/Cd/3/20	Cerf	Foie	Mâle	>2ans	23/05/18	-5°C	Non

Echantillon : 201805162/1/1

CF/18/B3c/Cd/3/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 15/06/18	0.01 +/- 0.007	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 15/06/18	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
RAPPORT D'ANALYSE n° RA201805167-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 10/07/2018**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 29/05/2018**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Cerf d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201805167/1/1	CF/18/A6/CH/2/2	Cerf	Muscle	Mâle	>2ans	23/05/18	-5°C	Non

Echantillon : 201805167/1/1

CF/18/A6/CH/2/2

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Amphénicol (2018/ST041) selon VM-AAMP01 Date d'analyse: 19/06/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-AAMP01) n'a été détectée

Les analyses portant la mention 2018/ST041 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201806091-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 08/11/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 12/06/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Cerf d'élevage.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201806091/1/1	CF/18/A2/1/2	Cerf	Urine	Femelle	+ 2 ans	05/06/18	-7.5°	Non

Echantillon : 201806091/1/1

CF/18/A2/1/2

Analyse	Résultat
Thyréostatiques (2018/ST059) Date d'analyse: 21/09/18	Aucune des molécules recherchées n'a été identifiée - Echantillon conforme

Les analyses portant la mention 2018/ST059 ont été sous-traitées à: LABERCA

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201806092-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 26/06/2018**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 12/06/2018**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Cerf d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201806092/1/1	CF/18/B3c/Pb/Cd/4/2 0	Cerf	Foie	Femelle	+2 ans	05/06/18	-7.5°	Non
201806092/2/1	CF/18/B3c/Pb/Cd/5/2 0	Cerf	Foie	Mâle	+2 ans	05/06/18	-7.5°	Non
201806092/3/1	CF/18/B3c/Pb/Cd/6/2 0	Cerf	Foie	Mâle	+2 ans	05/06/18	-7.5°	Non

Echantillon : 201806092/1/1

CF/18/B3c/Pb/Cd/4/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 22/06/18	<= 0.005	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 22/06/18	<= 0.02	0,01	0,02

Echantillon : 201806092/2/1

CF/18/B3c/Pb/Cd/5/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 22/06/18	0.007 +/- 0.007	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 22/06/18	0.02 +/- 0.008	0,01	0,02

Echantillon : 201806092/3/1

CF/18/B3c/Pb/Cd/6/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 22/06/18	0.011 +/- 0.007	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 22/06/18	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique
Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201806093-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 21/06/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 12/06/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Cerf d'élevage.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201806093/1/1	CF/18/B1/SU/4/14	Cerf	Muscle	Mâle	+ 2 ans	05/06/18	-7.5°C	Non
201806093/2/1	CF/18/B1/SU/5/14	Cerf	Muscle	Mâle	+ 2 ans	05/06/18	-7.5°C	Non

Echantillon : 201806093/1/1

CF/18/B1/SU/4/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 15/06/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/06/18	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/06/18	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/06/18	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 15/06/18	<= 25	25	-

Echantillon : 201806093/2/1

CF/18/B1/SU/5/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 15/06/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/06/18	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/06/18	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 15/06/18	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 15/06/18	<= 25	25	-

Le responsable technique

Jackie H0RVATH - secteur chimie


Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**


Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201806094-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 05/07/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 12/06/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Cerf d'élevage.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201806094/1/1	CF/18/B1/AN/4/20	Cerf	Muscle	Mâle	+ 2 ans	05/06/18	-7.5°C	Non
201806094/2/1	CF/18/B1/AN/5/20	Cerf	Muscle	Femelle	+ 2 ans	05/06/18	-7.5°C	Non
201806094/3/1	CF/18/B1/AN/6/20	Cerf	Muscle	Mâle	+ 2 ans	05/06/18	-7.5°C	Non

Echantillon : 201806094/1/1

CF/18/B1/AN/4/20

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 05/07/18	Absence

Echantillon : 201806094/2/1

CF/18/B1/AN/5/20

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 05/07/18	Absence

Echantillon : 201806094/3/1

CF/18/B1/AN/6/20

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 05/07/18	Absence

Le responsable technique
Aurélié TOULANGUI - Secteur Hygiène



Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201806147-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 13/07/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 19/06/2018

Commémoratifs : PSPC 2018. Plan cerf d'élevage.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201806147/1/1	CF/18/B2a/AV /2/5	Cerf	Foie	Mâle	>2 ans	05/06/18	-7,5°C	Non

Echantillon : 201806147/1/1

CF/18/B2a/AV /2/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Avermectines HPLC - LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 20/06/18	Aucune des 6 molécules recherchées n'a été détectée	
Abamectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 20/06/18	<= 10	10
Doramectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 20/06/18	<= 10	10
Emamectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 20/06/18	<= 10	10
Eprinomectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 20/06/18	<= 10	10
Ivermectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 20/06/18	<= 10	10
Moxidectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 20/06/18	<= 10	10

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201806148-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 26/10/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 19/06/2018

Commémoratifs : PSPC 2018. Plan cerf d'élevage.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201806148/1/1	CF/18/B3a/PCDD/1/ 3	Cerf	Muscle	Mâle	>2 ans	05/06/18	-7,5°C	Non

Echantillon : 201806148/1/1

CF/18/B3a/PCDD/1/3

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Méthode	Résultat
Dioxines/Furannes - OMS-TEQ(TEF2005) (2018/ST059) Date d'analyse: 24/09/18	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0,0043 +/- 0,0007 pg/g de poids frais
PCB de type dioxines - OMS-TEQ(TEF2005) (2018/ST059) Date d'analyse: 24/09/18	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0,0022 +/- 0,0005 pg/g de poids frais
Somme des dioxines/furannes et PCB de type Dioxine - OMS-TEQ(TEF2005) (2018/ST059) Date d'analyse: 24/09/18	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0,006 +/- 0,001 pg/g de poids frais
Somme des PCB28, PCB52, PCB101, PCB138, PCB153, PCB180 (2018/ST059) Date d'analyse: 24/09/18	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0,008 +/- 0,002 ng/g de poids frais

Commentaires sur l'échantillon : Taux de matière grasse extraite : 1,93%

Les analyses portant la mention 2018/ST059 ont été sous-traitées à: LABERCA

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201806150-001

Résultats partiels du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 28/08/2018**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 19/06/2018**Commémoratifs :** PSPC 2018. Plan cerf d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201806150/2/1	CF/18/B3a/B3b/B2c/2/3	Cerf	Muscle	Femelle	>2 ans	05/06/18	-7,5°C	Non

Echantillon : 201806150/2/1

CF/18/B3a/B3b/B2c/2/3

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Pesticides multi résidus (2018/ST053) GC-MS selon PS-MRGV02 Date d'analyse: 06/08/18	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée. La liste des molécules recherchées pour cet échantillon, issue de la liste PS - MRGV02, est disponible sur demande.

Les analyses portant la mention 2018/ST053 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201806150-002

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 28/08/2018**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 19/06/2018**Commémoratifs :** PSPC 2018. Plan cerf d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201806150/1/1	CF/18/B2e/1/2	Cerf	Rein	Mâle	>2 ans	05/06/18	-7,5°C	Non

Echantillon : 201806150/1/1

CF/18/B2e/1/2

Analyse	Résultat (en µg/l)
Anti inflammatoire non stéroïdien (2018/ST053) selon VM XNSD04 Date d'analyse: 06/08/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM - XNSD03) n'a été détectée.

Les analyses portant la mention 2018/ST053 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807003-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 05/07/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 02/07/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Cerf d'élevage.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807003/1/1	CF/18/B1/AN/7/20	Cerf	Muscle	Mâle	+2 ans	19/06/18	-8°C	Non
201807003/2/1	CF/18/B1/AN/8/20	Cerf	Muscle	Mâle	+2 ans	19/06/18	-8°C	Non

Echantillon : 201807003/1/1

CF/18/B1/AN/7/20

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 05/07/18	Absence

Echantillon : 201807003/2/1

CF/18/B1/AN/8/20

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 05/07/18	Absence

Le responsable technique
Aurélien TOULANGUI - Secteur Hygiène



Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807005-001

Résultats partiels du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 28/08/2018**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 02/07/2018**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Cerf d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807005/3/1	CF/18/A6/NF/2/2	Cerf	Foie	Femelle	>2 ans	19/06/18	-8°C	Non

Echantillon : 201807005/3/1

CF/18/A6/NF/2/2

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Nitrofuranes (2018/ST053) selon VM-ANFM01 Date d'analyse: 06/08/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-ANFM01) n'a été détectée

Les analyses portant la mention 2018/ST053 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807005-002

Résultats partiels du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 28/08/2018**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 02/07/2018**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Cerf d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807005/2/1	CF/18/A6/NI/2/2	Cerf	Muscle	Femelle	>2 ans	19/06/18	-8°C	Non

Echantillon : 201807005/2/1

CF/18/A6/NI/2/2

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Nitroimidazoles (2018/ST053) selon VM-ANDZ01 Date d'analyse: 06/08/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-ANDZ01) n'a été détectée

Les analyses portant la mention 2018/ST053 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807005-003

Résultats partiels du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 28/08/2018**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 02/07/2018**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Cerf d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807005/4/1	CF/18/B2e/2/2	Cerf	Rein	Femelle	<2 ans	19/06/18	-8°C	Non

Echantillon : 201807005/4/1

CF/18/B2e/2/2

Analyse	Résultat (en µg/l)
Anti inflammatoire non stéroïdien (2018/ST053) selon VM XNSD04 Date d'analyse: 06/08/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM - XNSD03) n'a été détectée.

Les analyses portant la mention 2018/ST053 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

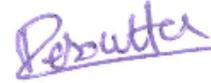
Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807005-004

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 28/08/2018**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 02/07/2018**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Cerf d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807005/1/1	CF/18/B3a/B3b/B2c/3/3	Cerf	Muscle	Mâle	>2 ans	19/06/18	-8°C	Non

Echantillon : 201807005/1/1

CF/18/B3a/B3b/B2c/3/3

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Pesticides multi résidus (2018/ST053) GC-MS selon PS-MRGV02 Date d'analyse: 06/08/18	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée. La liste des molécules recherchées pour cet échantillon, issue de la liste PS - MRGV02, est disponible sur demande.

Les analyses portant la mention 2018/ST053 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807007-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 17/08/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 02/07/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Cerf d'élevage.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807007/1/1	CF/18/B3c/Pb/Cd/7/2 0	Cerf	Foie	Femelle	+ 2 ans	19/06/18	-8°C	Non
201807007/2/1	CF/18/B3c/Pb/Cd/8/2 0	Cerf	Foie	Femelle	- 2 ans	19/06/18	-8°C	Non

Echantillon : 201807007/1/1

CF/18/B3c/Pb/Cd/7/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 03/08/18	0.006 +/- 0.007	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 03/08/18	<= 0.02	0,01	0,02

Echantillon : 201807007/2/1

CF/18/B3c/Pb/Cd/8/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 03/08/18	0.018 +/- 0.007	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 03/08/18	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie


Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC


Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807009-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 13/07/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 02/07/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Cerf d'élevage.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807009/1/1	CF/18/B1/SU/6/14	Cerf	Muscle	Mâle	- 2 ans	19/06/18	-8°C	Non
201807009/2/1	CF/18/B1/SU/7/14	Cerf	Muscle	Mâle	+2 ans	19/06/18	-8°C	Non

Echantillon : 201807009/1/1

CF/18/B1/SU/6/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
 - Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
 - La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 12/07/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 12/07/18	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 12/07/18	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 12/07/18	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 12/07/18	<= 25	25	-

Echantillon : 201807009/2/1

CF/18/B1/SU/7/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
 - Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
 - La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 12/07/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 12/07/18	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 12/07/18	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 12/07/18	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 12/07/18	<= 25	25	-

Le responsable technique

Jackie H0RVATH - secteur chimie


Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**


Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807010-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 13/07/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 02/07/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Cerf d'élevage.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807010/1/1	CF/18/B2a/AV/3/5	Cerf	Foie	Mâle	- 2 ans	19/06/18	-8°C	Non

Echantillon : 201807010/1/1

CF/18/B2a/AV/3/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Avermectines HPLC - LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 11/07/18	Aucune des 6 molécules recherchées n'a été détectée	
Abamectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 11/07/18	<= 10	10
Doramectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 11/07/18	<= 10	10
Emamectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 11/07/18	<= 10	10
Eprinomectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 11/07/18	<= 10	10
Ivermectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 11/07/18	<= 10	10
Moxidectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 11/07/18	<= 10	10

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807012-001

Résultats partiels du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 26/10/2018**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 02/07/2018
Commémoratifs : PSPC 2018 - Cerf d'élevage.
 201807012/2/1 : prélèvement : urine + poils.
Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807012/1/1	CF/18/B3a/PCDD/2/ 3	Cerf	Muscle	Mâle	+ 2 ans	19/06/18	-8°C	Non

Echantillon : 201807012/1/1

CF/18/B3a/PCDD/2/3

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Méthode	Résultat
Dioxines/Furannes - OMS-TEQ(TEF2005) (2018/ST059) Date d'analyse: 24/09/18	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0,006 +/- 0,001 pg/g de poids frais
PCB de type dioxines - OMS-TEQ(TEF2005) (2018/ST059) Date d'analyse: 24/09/18	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0,0018 +/- 0,0004 pg/g de poids frais
Somme des dioxines/furannes et PCB de type Dioxine - OMS-TEQ(TEF2005) (2018/ST059) Date d'analyse: 24/09/18	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0,008 +/- 0,001 pg/g de poids frais
Somme des PCB28, PCB52, PCB101, PCB138, PCB153, PCB180 (2018/ST059) Date d'analyse: 24/09/18	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0,008 +/- 0,002 ng/g de poids frais

Commentaires sur l'échantillon : Taux de matière grasse extraite : 1,28%

Les analyses portant la mention 2018/ST059 ont été sous-traitées à: LABERCA

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807012-002

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 08/11/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 02/07/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Cerf d'élevage.
201807012/2/1 : prélèvement : urine + poils.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807012/2/1	CF/18/A1/A3/A4/1/2	Cerf	Urine	Mâle	+ 2 ans	19/06/18	-8°C	Non

Echantillon : 201807012/2/1

CF/18/A1/A3/A4/1/2

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Stéroïdiens (2018/ST059) par GC/MS/MS Date d'analyse: 21/09/18	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée - Echantillon conforme

Les analyses portant la mention 2018/ST059 ont été sous-traitées à: LABERCA

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807189-001

Résultats partiels du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 17/08/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 24/07/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Cerf d'élevage.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807189/1/1	CF/18/B3c/Pb/Cd/9/20	Cerf	Foie	Femelle	2 ans	11/07/18	-5°C	Non

Echantillon : 201807189/1/1

CF/18/B3c/Pb/Cd/9/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 03/08/18	<= 0.005	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 03/08/18	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique

Jackie H0RVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807189-002

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 04/09/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 24/07/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Cerf d'élevage.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807189/2/1	CF/18/B3c/Pb/Cd/10/20	Cerf	Foie	Femelle	1 an	11/07/18	-5°C	Non

Echantillon : 201807189/2/1

CF/18/B3c/Pb/Cd/10/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 31/08/18	0.006 +/- 0.007	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 31/08/18	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique

Jackie H0RVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807190-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 31/08/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 24/07/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Cerf d'élevage.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807190/1/1	CF/18/B1/SU/8/14	Cerf	Muscle	Mâle	4 ans	11/07/18	-5°C	Non

Echantillon : 201807190/1/1

CF/18/B1/SU/8/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	<= 25	25	-

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807191-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 03/08/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 24/07/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Cerf d'élevage.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807191/1/1	CF/18/B2a/AV /4/5	Cerf	Foie	Femelle	4 ans	11/07/18	-5°C	Non

Echantillon : 201807191/1/1

CF/18/B2a/AV /4/5

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Avermectines HPLC - LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/18	Aucune des 6 molécules recherchées n'a été détectée	
Abamectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/18	<= 10	10
Doramectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/18	<= 10	10
Emamectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/18	<= 10	10
Eprinomectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/18	<= 10	10
Ivermectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/18	<= 10	10
Moxidectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/18	<= 10	10

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807192-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 31/07/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 24/07/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Cerf d'élevage.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807192/1/1	CF/18/B1/AN/9/20	Cerf	Muscle	Mâle	>2 ans	11/07/18	-5°C	Non
201807192/2/1	CF/18/B1/AN/10/20	Cerf	Muscle	Mâle	>2 ans	11/07/18	-5°C	Non

Echantillon : 201807192/1/1

CF/18/B1/AN/9/20

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 31/07/18	Absence

Echantillon : 201807192/2/1

CF/18/B1/AN/10/20

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 31/07/18	Absence

Le responsable technique
Aurélien TOULANGUI - Secteur Hygiène



Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807213-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 26/10/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 25/07/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Cerf d'élevage.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807213/1/1	CF/18/B3a/PCDD/3/3	Cerf	Muscle	Mâle	4 ans	11/07/18	-5°C	Non

Echantillon : 201807213/1/1

CF/18/B3a/PCDD/3/3

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Méthode	Résultat
Dioxines/Furannes - OMS-TEQ(TEF2005) (2018/ST059) Date d'analyse: 24/09/18	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0,0039 +/- 0,0007 pg/g de poids frais
PCB de type dioxines - OMS-TEQ(TEF2005) (2018/ST059) Date d'analyse: 24/09/18	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0,003 +/- 0,001 pg/g de poids frais
Somme des dioxines/furannes et PCB de type Dioxine - OMS-TEQ(TEF2005) (2018/ST059) Date d'analyse: 24/09/18	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0,007 +/- 0,001 pg/g de poids frais
Somme des PCB28, PCB52, PCB101, PCB138, PCB153, PCB180 (2018/ST059) Date d'analyse: 24/09/18	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0,009 +/- 0,002 ng/g de poids frais

Commentaires sur l'échantillon : Taux de matière grasse extraite : 1,96 %

Les analyses portant la mention 2018/ST059 ont été sous-traitées à: LABERCA

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201808040-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 22/08/2018**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 07/08/2018**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Cerf d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201808040/1/1	CF/18/B3c/Pb/Cd/11/20	Cerf	Foie	Femelle	>2ans	01/08/18	-9°C	Non
201808040/2/1	CF/18/B3c/Pb/Cd/12/20	Cerf	Foie	Mâle	>2ans	01/08/18	-9°C	Non
201808040/3/1	CF/18/B3c/Pb/Cd/13/20	Cerf	Foie	Mâle	>2ans	01/08/18	-9°C	Non
201808040/4/1	CF/18/B3c/Pb/Cd/14/20	Cerf	Foie	Mâle	<2ans	01/08/18	-9°C	Non

Echantillon : 201808040/1/1

CF/18/B3c/Pb/Cd/11/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 17/08/18	0.005 +/- 0.007	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 17/08/18	<= 0.02	0,01	0,02

Echantillon : 201808040/2/1

CF/18/B3c/Pb/Cd/12/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 17/08/18	<= 0.005	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 17/08/18	<= 0.02	0,01	0,02

Echantillon : 201808040/3/1

CF/18/B3c/Pb/Cd/13/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 17/08/18	0.009 +/- 0.007	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 17/08/18	<= 0.02	0,01	0,02

Echantillon : 201808040/4/1

CF/18/B3c/Pb/Cd/14/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 17/08/18	0.008 +/- 0.007	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 17/08/18	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201808041-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 31/08/2018**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 07/08/2018**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Cerf d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201808041/1/1	CF/18/B1/SU/9/14	Cerf	Muscle	Mâle	>2ans	01/08/18	-9°C	Non
201808041/2/1	CF/18/B1/SU/10/14	Cerf	Muscle	Mâle	>2ans	01/08/18	-9°C	Non
201808041/3/1	CF/18/B1/SU/11/14	Cerf	Muscle	Femelle	>2ans	01/08/18	-9°C	Non
201808041/4/1	CF/18/B1/SU/12/14	Cerf	Muscle	Mâle	>2ans	01/08/18	-9°C	Non

Echantillon : 201808041/1/1

CF/18/B1/SU/9/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	<= 25	25	-

Echantillon : 201808041/2/1

CF/18/B1/SU/10/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	<= 25	25	-

Echantillon : 201808041/3/1

CF/18/B1/SU/11/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
 - Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
 - La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	<= 25	25	-

Echantillon : 201808041/4/1

CF/18/B1/SU/12/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
 - Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
 - La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 29/08/18	<= 25	25	-

Le responsable technique

Jackie H0RVATH - secteur chimie


Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC


Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201808042-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 01/10/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 07/08/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Cerf d'élevage.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201808042/1/1	CF/18/B2a/AV/5/5	Cerf	Foie	Mâle	+2 ans	01/08/18	-9°C	Non

Echantillon : 201808042/1/1

CF/18/B2a/AV/5/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Avermectines HPLC - LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 07/09/18	Aucune des 6 molécules recherchées n'a été détectée	
Abamectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 07/09/18	<= 10	10
Doramectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 07/09/18	<= 10	10
Emamectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 07/09/18	<= 10	10
Eprinomectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 07/09/18	<= 10	10
Ivermectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 07/09/18	<= 10	10
Moxidectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 07/09/18	<= 10	10

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201808043-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 18/08/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 07/08/2018

Commémoratifs :

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201808043/1/1	CF/18/B1/AN/11/20	Cerf	Muscle	Mâle	>2ans	01/08/18	-9°C	Non
201808043/2/1	CF/18/B1/AN/12/20	Cerf	Muscle	Mâle	>2ans	01/08/18	-9°C	Non
201808043/3/1	CF/18/B1/AN/13/20	Cerf	Muscle	Mâle	>2ans	01/08/18	-9°C	Non
201808043/4/1	CF/18/B1/AN/14/20	Cerf	Muscle	Mâle	>2ans	01/08/18	-9°C	Non

Echantillon : 201808043/1/1

CF/18/B1/AN/11/20

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 17/08/18	Absence

Echantillon : 201808043/2/1

CF/18/B1/AN/12/20

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 17/08/18	Absence

Echantillon : 201808043/3/1

CF/18/B1/AN/13/20

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 17/08/18	Absence

Echantillon : 201808043/4/1

CF/18/B1/AN/14/20

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 17/08/18	Absence

Le responsable technique
Aurélié TOULANGUI - Secteur Hygiène



Validation du rapport
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201808189-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 10/09/2018**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 28/08/2018**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Cerf d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201808189/1/1	CF/18/B1/AN/15/20	Cerf	Muscle	Femelle	>2ans	08/08/18	-9°C	Non
201808189/2/1	CF/18/B1/AN/16/20	Cerf	Muscle	Mâle	>2 ans	08/08/18	-9°C	Non
201808189/3/1	CF/18/B1/AN/17/20	Cerf	Muscle	Mâle	>2 ans	08/08/18	-9°C	Non
201808189/4/1	CF/18/B1/AN/18/20	Cerf	Muscle	Mâle	>2 ans	08/08/18	-9°C	Non
201808189/5/1	CF/18/B1/AN/19/20	Cerf	Muscle	Mâle	>2 ans	08/08/18	-9°C	Non
201808189/6/1	CF/18/B1/AN/20/20	Cerf	Muscle	Mâle	>2 ans	08/08/18	-9°C	Non

Echantillon : 201808189/1/1

CF/18/B1/AN/15/20

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 07/09/18	Absence

Echantillon : 201808189/2/1

CF/18/B1/AN/16/20

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 07/09/18	Absence

Echantillon : 201808189/3/1

CF/18/B1/AN/17/20

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 07/09/18	Absence

Echantillon : 201808189/4/1

CF/18/B1/AN/18/20

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 07/09/18	Absence

Echantillon : 201808189/5/1

CF/18/B1/AN/19/20

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 07/09/18	Absence

Echantillon : 201808189/6/1

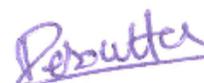
CF/18/B1/AN/20/20

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 07/09/18	Absence

Le responsable technique
Auréli TOULANGUI - Secteur Hygiène



Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201808190-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 28/11/2018**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 28/08/2018**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Cerf d'élevage.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201808190/1/1	CF/18/B3c/Pb/Cd/15/20	Cerf	Foie	Femelle	>2ans	08/08/18	-9°C	Non
201808190/2/1	CF/18/B3c/Pb/Cd/16/20	Cerf	Foie	Femelle	>2ans	08/08/18	-9°C	Non
201808190/3/1	CF/18/B3c/Pb/Cd/17/20	Cerf	Foie	Femelle	>2 ans	08/08/18	-9°C	Non
201808190/4/1	CF/18/B3c/Pb/Cd/18/20	Cerf	Foie	Mâle	< 2 ans	08/08/18	-9°C	Non
201808190/5/1	CF/18/B3c/Pb/Cd/19/20	Cerf	Foie	Mâle	>2 ans	08/08/18	-9°C	Non
201808190/6/1	CF/18/B3c/Pb/Cd/20/20	Cerf	Foie	Mâle	> 2 ans	08/08/18	-9°C	Non

Echantillon : 201808190/1/1

CF/18/B3c/Pb/Cd/15/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 20/11/18	0.005 +/- 0.007	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 20/11/18	<= 0.02	0,01	0,02

Echantillon : 201808190/2/1

CF/18/B3c/Pb/Cd/16/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 20/11/18	<= 0.005	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 20/11/18	<= 0.02	0,01	0,02

Echantillon : 201808190/3/1

CF/18/B3c/Pb/Cd/17/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 20/11/18	<= 0.005	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 20/11/18	<= 0.02	0,01	0,02

Echantillon : 201808190/4/1

CF/18/B3c/Pb/Cd/18/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 20/11/18	0.006 +/- 0.007	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 20/11/18	<= 0.02	0,01	0,02

Echantillon : 201808190/5/1

CF/18/B3c/Pb/Cd/19/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 20/11/18	<= 0.005	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 20/11/18	<= 0.02	0,01	0,02

Echantillon : 201808190/6/1

CF/18/B3c/Pb/Cd/20/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 20/11/18	<= 0.005	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 20/11/18	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique
Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201808191-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 07/09/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 28/08/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Cerf d'élevage.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201808191/1/1	CF/18/B1/SU/13/14	Cerf	Muscle	Femelle	<2 ans	08/08/18	-9°C	Non
201808191/2/1	CF/18/B1/SU/14/14	Cerf	Muscle	Mâle	>2 ans	08/08/18	-9°C	Non

Echantillon : 201808191/1/1

CF/18/B1/SU/13/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
 - Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
 - La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	<= 25	25	-

Echantillon : 201808191/2/1

CF/18/B1/SU/14/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
 - Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
 - La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	<= 25	25	-

Le responsable technique

Jackie H0RVATH - secteur chimie


Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**


Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201808192-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 08/11/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 28/08/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Cerf d'élevage.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201808192/1/1	CF/18/A2/2/2	Cerf	Urine	Femelle	>2 ans	08/08/18	-9°C	Non
201808192/2/1	CF/18/A1/A3/A4/2/2	Cerf	Urine	Femelle	>2 ans	08/08/18	-9°C	Non

Echantillon : 201808192/1/1

CF/18/A2/2/2

Analyse	Résultat
Thyréostatiques (2018/ST059) Date d'analyse: 21/09/18	Aucune des molécules recherchées n'a été identifiée - Echantillon conforme

Echantillon : 201808192/2/1

CF/18/A1/A3/A4/2/2

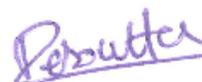
Analyse	Résultat (en mg/kg)
Stéroïdiens (2018/ST059) par GC/MS/MS Date d'analyse: 21/09/18	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée - Echantillon conforme

Les analyses portant la mention 2018/ST059 ont été sous-traitées à: LABERCA

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.